

CTS

ORDRE DU JOUR

- ✚ Point sur les effectifs du Siège
- ✚ Evolution de l'organisation du Siège
- ✚ Mise en place de l'outil GESTOR
- ✚ Amplitude horaire d'ouverture et de fermeture du Siège
- ✚ Point sur le projet immobilier du site de Picpus
- ✚ Questions diverses

Le Directeur Général a souhaité modifier l'ordre du jour en présentant en premier point, le projet d'évolution du Siège. Ensuite, c'est le DRH qui a présidé la séance.

EVOLUTION DE L'ORGANISATION DU SIEGE

Le projet de réorganisation du Siège a été remis à l'ouverture de la Séance, il n'est que la confirmation de ce qui se propageait depuis plusieurs semaines. Il n'est toutefois qu'un cadre très vaste qui permet toutes les hypothèses.

Le DG rappelle que la réorganisation du Siège est une volonté du nouveau Président du CA et la mise en œuvre de la résolution du Conseil d'administration de juin dernier.

Le DG dit à nouveau que pour répondre à certaines critiques notamment internes qui pointaient un effectif trop important du Siège, il porte les suppressions de postes de 43 à 68.

Le SNPA lui a répondu qu'il ne considère pas les effectifs de la DG comme trop importants et d'ailleurs il a été la seule organisation à demander au DG de revenir sur les 25 suppressions supplémentaires de postes. Le DG refuse d'entendre les arguments du SNPA qui indique que les conditions de travail au Siège vont être dégradées. Cela va encore accentuer le malaise des personnels qui ont dû encaisser le résultat de l'ASO faisant ressortir que les territoires ne sont que 16 % à faire confiance au Siège.

Le DG précise qu'en augmentant les suppressions de postes au Siège, il envoie un message clair et démontre que le Siège n'est pas un frein à la mise en œuvre de la résolution 2013-09. (NDLR : c'est cette résolution qui prévoit une application différenciée des suppressions de postes, par une diminution accentuée du soutien)

Répondant au SNPA, qui dénonce des affectations envisagées sur des postes actuellement vacants, le DG précise qu'il n'y aura pas de mobilité obligatoire. Le SNPA craint malgré tout de fortes incitations au départ, ce qu'il ne tolérera pas.

S'inscrivant dans une politique de mobilité, le DG annonce qu'après les changements de DT, il va demander à ses cadres dirigeants jusqu'au niveau chef de département, de faire mouvement dès lors que l'exercice de fonctions sur un poste à atteint les 7 ans.

Pour le DG, une réflexion est à conduire sur le nombre de départements du Siège qui est actuellement de 26. Le DG s'interroge aussi sur la manière de gérer la Tour (comprendre gestion des personnels et logistique)

Le DG pose la question de l'organisation de la DRH en se demandant quel est le bon format pour ses départements (comprendre combien de suppressions)

Pour le DG « nous faisons cet effort de réduction avec l'idée d'améliorer le service aux territoires ». Le SNPA lui répond combien chacun peut apprécier l'amélioration du service public depuis que l'on supprime des postes !!!

Le SNPA a souhaité connaître la méthodologie qui va conduire à l'analyse de la charge de travail de chacun des postes. La réponse du DG montre que la réflexion n'a pas encore débuté puisqu'il évoque seulement un tableau avec les missions de chaque département, le nombre de personnes en regard et les métiers exercés. Le SNPA craint le pire et de fortes disparités dans la charge de travail. Le DG finit par promettre qu'il communiquera la méthodologie.

EFFECTIFS DU SIEGE

Catégories	Total				Total contractuels
	ETP au 31/08/2013	Dont Fonctionnaires	Dont Contractuels Publics	Dont Contractuels Privés	
A Ing	170,2	90,3	34,5	45,4	79,9
B Tec	32,6	21,8	5,8	5	10,8
C Tec	13,0	12,0	0	1	1
A Adm	89,3	43,6	22,6	23,1	45,7
B Adm	107,5	74,7	26,8	6	32,8
C Adm	51,9	44,1	5,8	2	7,8
Total ETP	464,5	286,5	95,5	82,5	178

SERVICE	Administratif			Technique			Total	Arrivées prévues		Départs prévus		Cible 2013
	A	B	C	A	B	C						
Directeur Général et Cabinet		1,8	2	2			5,8					
Coordination Corse-DCM				1			1					
Inspection Générale	1	0,8		7			8,8					
Total Directeur Général	1	2,6	2	10	0	0	15,6	2	17,6	1	16,6	16,5
Direction des Ressources Humaines	1	2,8		2			5,8					
Mission RH Siège	2	1	3				6					
Département des Personnels Fonctionnaires et Contractuels	3	13,6	4,8	1			22,4					
Département de la Paye et du Système d'Information RH	4,8	1					5,8					
Département Ouvriers	3	2	0,8				5,8					
Département Formation	8	11,2	7	10	2,8		39					
Département Prévission	3,9	3					6,9					
Département Action Sanitaire et Sociale	3,6	20,6	4				28,2					
Département Droit Social	4						4					
Total Direction des Ressources Humaines	33,3	55,2	19,6	13	2,8	0	123,9	6	129,9	6	123,9	139,0
Secrétariat Général	6	1	1	2			3					
Département Financier	6	1		1			8					
Département Contrôle de Gestion	3	1		1			5					
Département Patrimoine	3	2		2			7					
Département Juridique	7	2	0,8		1		10,8					
Département Qualité	1	1		2,8			4,8					
Département Logistique	2	5	5,6		1		13,6					
Mission Simplification							0					
Mission Gestion de crise				1			1					
Total Secrétariat Général	22	12	7,4	9,8	2	0	53,2	4	57,2	2	55,2	55,5
Direction des Systèmes d'Information	2	4		1			7					
Département Solutions Métiers	1	2		18,8	2		23,8					
Département Solutions Techniques et Sécurité	1	1		6,8	2		10,8					
Total Direction des Systèmes d'Information	4	7	0	26,6	4	0	41,6		41,6	1	40,6	40,5
Direction de la Communication	4,8	6,8	7,9	3			22,5					
Total Direction de la Communication	4,8	6,8	7,9	3	0	0	22,5	1	23,5		23,5	25
Direction Technique et Commerciale Bois	1			3			4					
Département Forêts	2	2		11			13					
Département Commercial Bois	2		1	6			9					
Département Recherche et Développement	0,8	3	1	11,7	4,8		21,3					
Pôle Boigny				3	1		4					
Pôle Dole				4,8	1		5,8					
Pôle Compiègne				2	2		4					
Pôle Nancy				4,9	2		6,9					
Pôle Avignon				2	1		3					
Pôle Chambéry				2,9	1		3,9					
Pôle Cayenne				2	1		3					
Pôle National des Ressources Génétiques Forestières			2				2					
PNRGF (Site de Cadarache)				1	2	2	5					
PNRGF (Site de Gueméné)				1	7		8					
PNRGF (Site de Peyrat)				1	4		5					
Total Direction Technique et Commerciale Bois	3,8	5	4	54,3	17,8	13	97,9	2	99,9	2	97,9	98
Direction du Développement	1			5			6					
Département Marketing et Commercial	1,5	3		5			9,5					
Département Production	1			8			9					
Mission "croissance externe"	3	1		2,8			6,8					
Mission Grands Comptes	1			3	1		5					
Total Direction du Développement	6,5	5	0	23,8	1	0	36,3	1	37,3	2	35,3	33
Direction de l'Environnement et des Risques Naturels	1	2,9		2			5,9					
Département Biodiversité	1,9			5	2		8,9					
Département Développement Durable				6,8			6,8					
Délégation Nationale aux Risques Naturels et aux actions RTM	1	1	1	5			8					
Mission Evaluation				1,9			1,9					
Total Direction de l'Environnement et des Risques Naturels	3,9	3,9	1	20,7	2	0	31,5	1	32,5		32,5	32
Direction des Affaires Communales				3			3					
Total Directions des Affaires Communales	0	0	0	3	0	0	3		3		3	4
Agence Comptable Principale	1	1		1			3					
Département Comptabilité	2	2	1				5					
Département Recettes	1	3	1				5					
Département Dépenses	2	1	2,7				5,7					
Responsable du pilotage et de la maîtrise d'ouvrage ACP/SAP	1						1					
Chargé de mission "Qualité comptable"	1						1					
Total Agence Comptable	8	7	4,7	1	0	0	20,7	1	21,7	1	20,7	21
TOTAL SIEGE 1	87,3	104,5	46,6	165,2	29,6	13	446,2	18	464,2	15	449,2	464,5
Personnel sur effectif siège (décharges syndicales)	1	1	1,3	1	3		7,3		7,3	0,8		6,5
Personnel mis à disposition d'autres services	1	2	4	4			11		11	1		10
TOTAL DIVERS	2	3	5,3	5	3	0	18,3	0	18,3	1,8	16,5	19
TOTAL SIEGE (y/c DIVERS)	89,3	107,5	51,9	170,2	32,6	13	464,5	18	482,5	16,8	465,7	483,5

Le SNPA ne comprend pas pourquoi des postes sont déclassés de la catégorie B vers la catégorie C, rappelant sa demande de requalification des postes de C en B.

OUTIL GESTOR

La nouvelle version de Tempus doit être livrée au Siège dans la première quinzaine de novembre. La mise en œuvre dans les territoires se fera en janvier-février 2014 pour les DT COAL et IDFNO et en mars pour les autres DT.

Dans l'hypothèse d'une panne électrique un peu longue, les déclarations de badgeage risquent de demeurer, car il n'est pas prévu de changer les appareils qui ont une mémoire trop faible.

Le SNPA demande si le nouvel outil, sera connecté avec la paie de manière à prendre en compte notamment les arrêts de maladie. Cette question est restée sans réponse, mais elle a interpellé le DRH qui en a pris note. Ce fut l'occasion pour le SNPA de rappeler que l'ONF doit se diriger vers l'acquisition d'un progiciel SIRH, qui permette une gestion complète, optimale et facilitée pour les utilisateurs.

AMPLITUDE HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU SIEGE

Le règlement intérieur relatif au temps de travail et aux conditions d'exercice sera revu dans le 1^{er} trimestre 2014. Le SNPA indique d'ores et déjà qu'il convient de clore la plage fixe de l'après-midi à 16 heures et non 16 H 15 à l'instar du vendredi.

PROJET IMMOBILIER DU SITE DE PICPUS

Pour l'instant l'ONF n'a pas d'information sur la destination du site de Picpus.

Le FCBA devrait déménager en septembre-octobre 2014, ce qui permet d'envisager le maintien du restaurant jusqu'à fin août 2014.

L'ONF continue de chercher des locaux, mais la superficie sera certainement adaptée à l'évolution des effectifs. Patrick Soulé dit que nous sommes moins pressés, puisque la destination du site de Picpus ne sera pas connue dans l'immédiat.

Comme le CNDB a déménagé, l'ONF va se positionner pour récupérer provisoirement des salles de réunions.

QUESTIONS DIVERSES

Le SNPA rappelle l'engagement du DG pris avant l'été, puis celui du DRH de tenir une réunion sur le statut des Assistantes sociales. Le DG promet que cette réunion va se tenir avec les partenaires sociaux.

La commission de formation se tiendra le 18 novembre et le prochain CTS le 29 novembre. Si vous souhaitez exprimer des vœux en matière de formation, n'hésitez pas à contacter le SNPA.

Dans le cadre de l'examen des modifications de certains postes et en réponse au SNPA, nous apprenons que la coordination du SIRH sera conduite par le chef du département PFC et le DRH.

Fin du CTS à 17 H 55